



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1124

Texte de la question

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

M. le président. La parole est à M. André Gerin, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. André Gerin. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Notre industrie est aux abois. Des milliers d'emplois disparaissent chaque jour. La recherche et la formation sont mises à mal. Un plan de relance industriel est indispensable. Il faut interdire les licenciements collectifs aux entreprises qui font des bénéfices, versent des dividendes et délocalisent. Nous devons légiférer !

Il est temps de refuser les diktats des ogres de la finance, des grands décideurs économiques. Il faut tout faire pour sauver nos PME et PMI, qui sont aujourd'hui menacées. Le Gouvernement doit prendre des décisions radicales contre ces seigneurs, qui sont les saigneurs - s, a, i (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) - de nos petites et moyennes entreprises, qui imposent le moindre coût et poussent toujours plus à de nouvelles délocalisations.

Pour eux, c'est vive la crise ! C'est ce que j'appelle le pétainisme industriel ! (*Exclamations sur les mêmes bancs*). La situation sociale de la France, c'est le dernier de leur souci.

Il faut dire non aux bonus, non aux stock-options, non aux retraites en or. Je dénonce ces managers des grands groupes, arrogants et odieux. Ils se croient tout permis. À l'inverse, je défends les dirigeants des petites et moyennes entreprises industrielles en m'opposant aux délocalisations, en mobilisant la France du patriotisme industriel.

Monsieur le Premier ministre, avez-vous la volonté de donner un signal fort aux salariés qui se retrouvent sur le carreau ? Avez-vous la volonté de prendre des mesures radicales, d'interdire les licenciements, de mobiliser le pays pour maintenir à tout prix et développer les petites entreprises ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Patrick Lemasle. Le bonimenteur de l'emploi !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur le député, je comprends, quelles que soient nos divergences politiques, votre inquiétude au sujet de l'avenir de l'emploi, et notamment de l'emploi industriel dans notre pays. Oui, la crise qui nous frappe touche en priorité ces emplois, comme dans d'autres pays européens. L'Allemagne, par exemple, a détruit plus de 510 000 emplois depuis septembre.

Le Gouvernement essaie de travailler selon deux axes. Premier axe : chaque fois que des filières en ont besoin, il convient d'intervenir immédiatement pour prévenir les difficultés. Michel Barnier et moi-même participions tout à l'heure à une réunion de travail très précise consacrée notamment à la situation des industries agroalimentaires, qui nécessite toute notre vigilance.

Deuxième axe : utiliser les outils de l'emploi. À cet égard, il y a deux points sur lesquels nous devons agir.

D'abord, quand un groupe décide de fermer un site, on ne peut pas le laisser faire passivement, sans s'occuper, notamment, des questions de revitalisation des territoires qui sont rudement touchés. Je sais qu'il y en a dans votre circonscription. Notre priorité doit être de tout faire pour protéger l'emploi, en particulier en utilisant, comme nous l'avons fait dans la vallée de l'Arve, tous les outils qu'offre l'activité partielle couplée à de la formation. Il s'agit de permettre ainsi à ces PME, que vous avez évoquées, de traverser la crise.

Ensuite, quand les licenciements interviennent, il faut être aux côtés de nos compatriotes qui souffrent

durement,...

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. ...en leur proposant des solutions qui permettent une bonne indemnisation, un vrai accompagnement personnalisé, et surtout des formations, afin qu'ils puissent rebondir dans d'autres filières qui peuvent embaucher.

Vous avez soulevé un débat que je ne fuis pas, car c'est un vrai débat, sur la question de savoir s'il faut réhabiliter ou instaurer une interdiction administrative de licenciement.

M. Maxime Gremetz. Non ! Personne n'a parlé de ça !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Juste deux remarques sur ce point. Premièrement, quand cela a été fait, cela n'a pas marché. On l'a vu au début des années quatre-vingt. Ensuite, lorsque vous l'avez proposé à Martine Aubry, à la fin des années quatre-vingt-dix, elle avait répondu que ce n'est pas avec une loi que nous interdirions les licenciements. De ce point de vue, nous pouvons nous retrouver : je ne suis pas sûr que ce soient les lois qui interdisent les licenciements. Par contre, dans cette période, les actions concrètes de terrain sont à privilégier, territoire par territoire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1124

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mars 2009